



DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, commune de

Plan local d'urbanisme

Zonage de l'ensemble de la commune

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
municipal du
5 mars 2026
approuvant la révision du
plan local d'urbanisme
de Clévilliers

5 mars 2026
approuvant la révision du
plan local d'urbanisme
de Clévilliers

Le maire,
Alain BELLAMY

N° de pièce : 4.4

Échelle : 1/6 000

4 bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02 37 91 08 08 / contact@b-oya.fr
www.b-oya.fr



Briconville

 Emplacement réservé
 Espace boisé classé
 Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 Changement de destination

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme :

★ Mares

Infos :

🏠 Constructions récentes

 Nouveau périmètre communal
 Ancien périmètre communal
 Emprises sur lesquelles les prescriptions des documents d'urbanisme des communes concernées s'appliquent :
 (Tremblay-les-Villages – RNU, Challet – carte communale, Berchères-Saint-Germain – PLU)

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Création d'une aire de stationnement et aménagement paysager	1 750 m2	Commune
2.	Création d'une réserve incendie	500 m2	Commune